



INFORMATIONS

Date à retenir

23 janvier 2026: Vœux du Maire à la salle des fêtes à 18h30

Vœux du Maire

Alain PORQUET, Maire,

Mesdames et Messieurs les Adjoints et
Conseillers Municipaux

vous convient à la présentation des vœux
à l'occasion de la nouvelle année le :

**Vendredi 23 janvier 2026 à 18h30 à la
Salle des Fêtes.**

Un vin d'honneur sera servi à l'issue de
cette manifestation.



Pour plus d'informations:

02 31 23 43 31

www.frenouville.fr

Panneau Pocket



OTRI : Rappel

Depuis le 1er janvier 2026, votre taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) est devenue incitative (TEOMi) et chaque levée de bac gris est comptabilisée.

Un simulateur vous permet d'évaluer le montant prévisionnel de votre future taxe. Il est disponible en ligne sur valesdunes.fr/teomi.

Attention, le résultat est donné à titre indicatif: le montant définitif dépendra du nombre de fois où votre bac sera réellement collecté.

Le calendrier de collecte 2026 est annexé à ce communiqué.

Urbanisme

Vous souhaitez construire, agrandir ou restaurer votre habitation ? Une autorisation d'urbanisme est alors obligatoire (Permis de construire, Demande Préalable, Certificat d'Urbanisme, Permis de Démolir...) et ce pour permettre à la commune de vérifier que les travaux sont conformes aux règles du Plan Local d'Urbanisme.

Cette autorisation est déposée :

- Soit directement à la Mairie sous format papier
- Soit par voie dématérialisée. L'URL de dépôt a changé depuis le 22 décembre 2025. Notez le nouveau lien: <https://valesdunes.geosphere.fr/guichetunique>.

Inscription liste électorales

Les prochaines élections sont les élections municipales et communautaires. Elles auront lieu les 15 et 22 mars 2026.

Vous avez jusqu'au 06 février 2026 pour vous inscrire sur les listes électorales de la Commune et jusqu'au 04 février 2026 par internet

Vous pouvez faire la démarche en ligne: service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396 ou vous présenter en Mairie pour y remplir une demande d'inscription, muni de la photocopie recto/verso couleur de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Pour plus d'informations:

02 31 23 43 31

www.frenouville.fr

Panneau Pocket

